

aro a-Drato sur environ vingt quatre brasses. Variétie Hache
a-Virio est la propriétaire de ce terrains.

Signé: Variétie Hache a-Virio.

375. Bellamaru. S'étend depuis le terrains d'Haro jusqu'à celle de Lem
ba, sur environ cinquante brasses. Il s'étend aussi depuis le terrains
de Lem jusqu'à celle de Lubatioro. A droite a-Drato sur environ trente
brasses. Variétie a-Virio est la propriétaire de ce terrains.

Signé: Variétie a-Virio.

376. Puitiv. S'étend depuis le terrains du Gouvernement jusqu'à celle de
Pew Pau a-Dar sur environ trois cents brasses. Il s'étend aussi depuis le
terrains de Lubatioro jusqu'à celle du Gouvernement, sur environ deux
cents brasses. Variétie a-Virio est la propriétaire de ce terrains.

Signé: Variétie a-Virio.

377. Pocorowea. S'étend depuis la limite de Melbilo jusqu'à la terrains de
Variétie Virio, sur environ vingt brasses. Il s'étend aussi depuis le
terrains de Variétie a-Virio jusqu'à celle encordée Variétie a-Virio.
sur environ dix-neuf brasses. Haerewa Pihapi a-Tawau est la pro
priétaire de ce terrains. Signé: Haerewa Pihapi a-Tawau.

378. Tamanu. S'étend depuis la limite de Melbilo jusqu'à la terrains de
Variétie a-Virio sur environ quatre vingt huit brasses. Il s'étend aussi
depuis le terrains de Lubatioro droite droite jusqu'à celle de Tamanu sur
environ quatre vingt dix neuf brasses. Giannana a-Haro est la
propriétaire de ce terrains. Signé: Giannana a-Haro.

379. Staino. S'étend depuis le terrains de Tamanu jusqu'à l'entrée de Melbilo
sur environ cent quarante cinq brasses. Il s'étend aussi depuis le terrains
de Lubatioro jusqu'à celle de Virio a Tamanu, sur environ cent
dix brasses. Giannana a-Haro est la propriétaire de ce terrains.

Signé: Giannana a-Haro.